



ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN ET AUTONOMIE DE L'ENFANT

MIAAQ - 21 heures



Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera en mesure d'accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur, afin de favoriser son autonomie

(Pas de prérequis)

Savoirs :

- La place du professionnel dans les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles
- Les rythmes biologiques et les besoins physiologiques de l'enfant et de l'adolescent
- La pudeur, l'intimité et l'estime de soi
- Le matériel et les produits pour les soins d'hygiène et de confort
- Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté
- Les recommandations en vigueur concernant le couchage des enfants de moins de 2 ans
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les actes du quotidien

Savoirs-faire :

- Mettre en oeuvre un cadre contenant et ritualisé.
- Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes du quotidien.
- Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle et ajuster ses gestes en fonction de ses capacités et de ses réactions.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements avec des espaces de soins quotidiens sécurisés, individualisés et respectueux de l'intimité de l'enfant.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Organiser les soins d'hygiène, de confort et le sommeil des enfants en fonction de leur rythme
- Appliquer les gestes techniques liés aux soins d'hygiène et de confort selon les recommandations en vigueur et en utilisant le matériel et les produits adaptés
- Adapter les techniques d'habillage et de déshabillage en fonction du degré d'autonomie de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec sa famille
- Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les matériels de puériculture adaptés aux capacités et à l'âge de l'enfant
- Transmettre les règles sociales, d'hygiène et de sécurité en formulant des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant
- S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance au quotidien

Savoir-être :

- Être respectueux de l'intimité et de la dignité de l'enfant
- Être consciencieux et bienveillant dans ses gestes
- Être observateur
- Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs attentes et consignes



ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DU QUOTIDIEN ET AUTONOMIE DE L'ENFANT

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

L'intervenante : Patricia Labrador, Assistante maternelle agréée, CAP Petite Enfance, formatrice certifiée depuis 5 ans, met son expérience de terrain au service des professionnel·les pour les aider à valoriser leur pratique

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



Nombre de stagiaires :

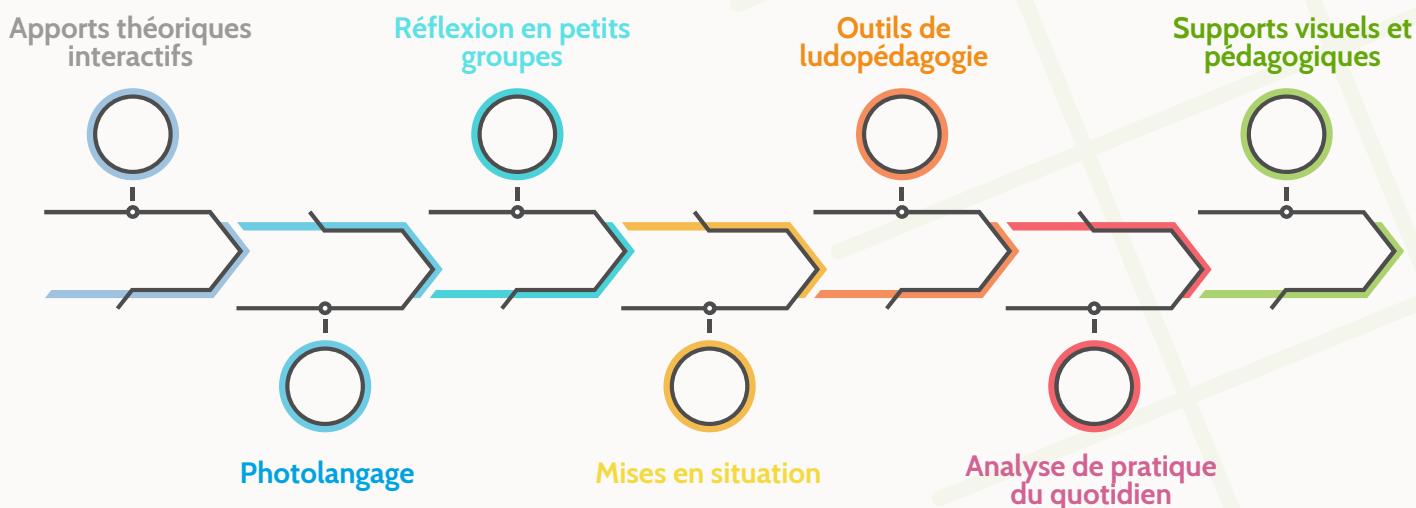
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

**En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée
et le passeport de formation rempli**





PRÉPARER SON ENTRETIEN DE RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT AVEC LA PMI

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

BASE DE RÉMUNÉRATION

Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 5,57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Versement indemnités :

2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR
07 64 09 13 21**

